

# BULLETIN D'INSCRIPTION 'BOURSE PHOTO ET CINEMA'

## ORGANISATEUR : Photo Ciné Club du Berry

**Dimanche 14 juin 2026 (9h à 18h) à la Halle au Blé 18000 BOURGES**



Le fait de participer à cette 'Bourse Photo et Cinéma' implique l'acceptation du règlement page 2.

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

N° Carte identité (particulier) ou N° RCS (pros) : \_\_\_\_\_

**Je réserve un emplacement pour la Bourse Aux Collectionneurs**

**Tarifs : 1 table 15€ / 2 tables 25€ / 3 tables 30€ (table en 1,20m)**

Nbre de table : \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_ € chq N° \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_

Signature

le \_\_\_\_\_



**Retourner ce document complet avant le 01 juin 2026 avec le chèque :**

**Adresse : Mme MP BOUDOU 61C rue CHARLET 18000 BOURGES**

Pour tout renseignement complémentaire : 06.50.46.41.14 ou 06.40.69.48.98



## ***REGLEMENT DE LA 'BOURSE PHOTO ET CINEMA'***

***Dimanche 14 juin 2026 (9h à 18h) à la Halle au Blé 18000 BOURGES***

### **ORGANISATEUR : Photo Ciné Club du Berry**

#### **Règlement :**

- 1- Matériel :** Sont admis à l'exposition, à la vente ou à l'échange, tous objets, matériels, livres, documents en lien avec la photographie et le cinéma, sous réserve qu'ils soient d'occasion et la propriété des participants.
- 2- Les transactions se font de gré à gré et n'impliquent en aucun cas l'intervention des organisateurs.
- 3- Les participants sont entièrement responsables de leur stand. Les organisateurs déclinent toute responsabilité quant aux éventuelles dégradations ou vols.
- 4- Les non professionnels certifient sur l'honneur ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.
- 5- Pour les exposants, l'ouverture de la halle au blé se fera à partir de 7h00 le dimanche matin.
- 6- Le public aura accès à la bourse à partir de 9h00 jusqu'à 18h sans interruption.
- 7- Les réservations sont enregistrées suivant l'ordre d'arrivée. Les chèques sont à établir à l'ordre du PHOTO CINE CLUB du BERRY. Aucun chèque ne sera retourné en cas de désistement après le 8 juin 2026.
- 8- **Le fait de participer à cette 'Bourse Photo et Cinéma' implique l'acceptation du présent règlement.**

**Bourges Bourse Photo Ciné 2025**

